

**SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE**  
**LOIRE - PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT**

**BULLETIN MUNICIPAL 2007**



## SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| Le mot du Maire .....                   | 1  |
| Finances communales .....               | 2  |
| Services techniques<br>municipaux ..... | 3  |
| Une année de Conseil<br>municipal ..... | 3  |
| Éclairage public .....                  | 4  |
| Ordures ménagères .....                 | 4  |
| Maison de retraite .....                | 5  |
| Syndicat des 3 Rivières .....           | 5  |
| Qualité des eaux .....                  | 6  |
| Nouvelle école .....                    | 8  |
| Journal de l'école .....                | 10 |
| Centre de loisirs périscolaire ..       | 11 |
| Météo Claude .....                      | 11 |
| CCAS - Portage de repas .....           | 12 |
| Gendarmerie .....                       | 12 |
| Centre Multimédia .....                 | 13 |
| État civil .....                        | 14 |
| Libre parole aux Associations           |    |
| ADMR .....                              | 20 |
| Foyer d'Accueil Médicalisé ..           | 20 |
| Les Amis du Foyer du Pilat ..           | 21 |
| Club Joie de Vivre .....                | 21 |
| Bibliothèque municipale .....           | 21 |
| Dynamique Pirailonne .....              | 22 |
| Sporting Club Pirailon .....            | 22 |
| Académie d'aïkido .....                 | 23 |
| Tennis Club Pirailon .....              | 23 |
| Sou des écoles .....                    | 24 |
| Cercle Jeanne d'Arc .....               | 25 |
| Rayon de Soleil .....                   | 25 |
| Radio d'Ici .....                       | 26 |
| Cinémolette .....                       | 26 |
| Comité des Fêtes .....                  | 27 |
| Syndicat d'Initiative .....             | 27 |
| Les Ateliers Liberté .....              | 28 |
| L'Essaim de Julie .....                 | 28 |
| L'Oreille est Hardie .....              | 29 |
| FNACA .....                             | 30 |

## Ouverture du secrétariat de mairie

Du mardi au vendredi :  
de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30

Le samedi :  
de 9 h à 11 h

Permanence du Maire :  
mardi de 10 h 30 à 12 h et sur rendez-vous

Tél. 04 77 51 51 11  
mairie.st.julien.molin.molette@wanadoo.fr

## NUMÉROS À RETENIR

|   |                     |
|---|---------------------|
| Mairie .....                                  | Tél. 04 77 51 51 11 |
| .....   | Fax 04 77 51 50 79  |
| Pompiers .....                                | 18                  |
| Médecins .....                                | 04 77 51 56 55      |
| C.H. Annonay .....                            | 04 75 67 35 00      |
| Urgences .....                                | 04 75 33 33 33      |
| Pharmacie .....                               | 04 77 51 51 69      |
| Poste .....                                   | 04 77 51 52 74      |
| Culte catholique .....                        | 04 77 39 63 40      |
| Office de tourisme<br>de Bourg-Argental ..... | 04 77 39 63 49      |
| Syndicat d'Initiative<br>de St Julien .....   | 04 77 51 53 32      |

## Horaires de la déchetterie

Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi

Horaires d'hiver (du 16/09 au 14/05) :  
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Horaires d'été (du 15/05 au 15/09) :  
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, j'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau bulletin 2007.

C'est le moment où l'on se retourne pour regarder ce qui s'est produit durant l'année passée. Je voudrais avant toute chose avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui ont souffert, touchés par la maladie, le handicap, le deuil, ou qui ont rencontré des difficultés tant personnelles que professionnelles. Que 2007 leur ouvre tous les espoirs et concrétise leurs attentes.

Vous trouverez dans ce bulletin la présentation des activités des différentes associations de notre commune. En cent ans, le monde associatif est devenu une dimension incontournable de la société française. C'est dire si partout le monde associatif est présent. Le Maire, au cœur de la vie de sa commune, ne peut ignorer ce foisonnement, qui d'ailleurs se rappellerait vite à lui si c'était le cas. L'outil associatif est devenu pour les personnes vivant en France un moyen courant de mettre en œuvre leurs passions, leur volonté, leurs désirs de rencontrer l'autre en dehors des réseaux existants.

De nombreux chantiers ont été engagés cette année et ont perturbé quelque peu la circulation dans la commune, merci pour votre patience :

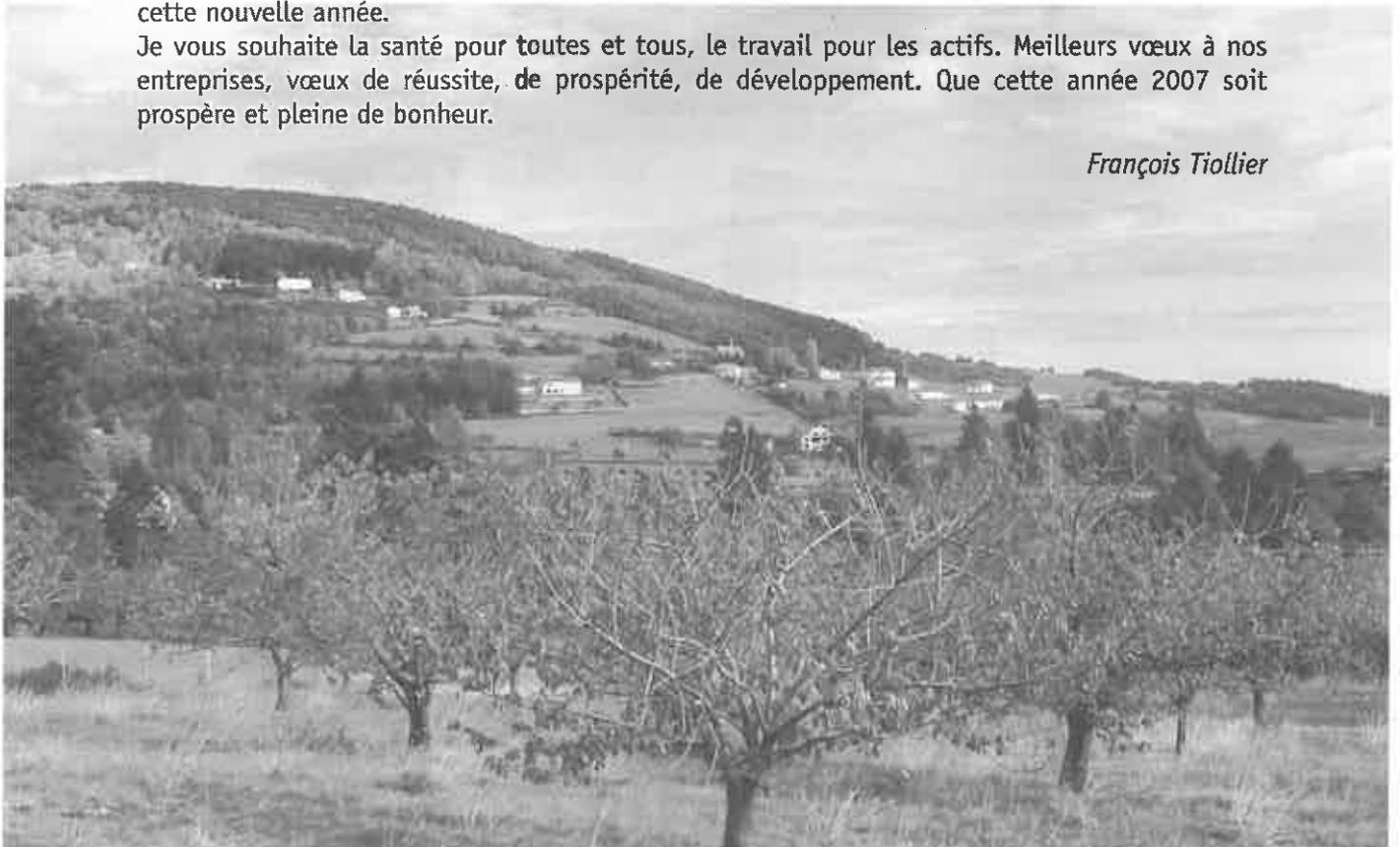
- création des parkings du cimetière et de la maison de retraite ;
- réfection des trottoirs avenue de Colombier ;
- travaux d'assainissement, mise en séparatif des réseaux, rue Prélagère, montée du Calvaire, rue du Mas et avenue de Colombier quartier de Drevard ;
- dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques sur la RD : route de Colombier ;
- réfection des chaussées sur plusieurs voies communales.

Pour l'année 2007, un seul gros chantier, la construction de la nouvelle école communale. Les travaux sont bien avancés et seront terminés pour la rentrée de septembre 2007. La construction de cette nouvelle école nécessitera quelques aménagements de la circulation, avec la création d'une nouvelle voie et de chemins piétons pour préserver la sécurité des enfants et des promeneurs dans le parc qui sera ouvert à toute la population.

Avec l'ensemble du Conseil municipal, permettez-moi de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Je vous souhaite la santé pour toutes et tous, le travail pour les actifs. Meilleurs vœux à nos entreprises, vœux de réussite, de prospérité, de développement. Que cette année 2007 soit prospère et pleine de bonheur.

*François Tiollier*

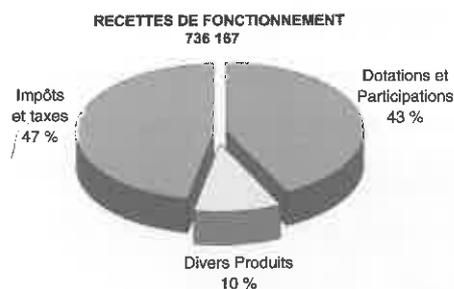


## Finances communales 2006

Cet article sur les finances reprend la présentation de celui de l'an passé afin que vous puissiez comparer les deux exercices. Pour cette année encore, les investissements sur le budget « Eau et Assainissement » ont été extrêmement faibles car le dossier de notre future station n'était pas suffisamment avancé pour pouvoir lancer les travaux. En revanche, vous pourrez constater que les investissements sur le budget général (dénommé M14) sont importants car la nouvelle école communale est sortie de terre.

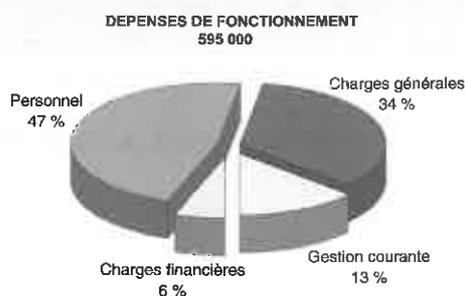
### 1/ Fonctionnement M14 :

Comme l'indique le graphe ci-dessous les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement des **Impôts et Taxes** ainsi que des **Dotations et Participations** reçues de l'état et de la Communauté des Communes.



Dans le chapitre **Divers Produits**, nous trouvons toutes les locations du domaine public (foires et marchés) et du domaine privé (garages, et autres bâtiments) de la commune ainsi que les redevances comme celle du CLSH qui accueille les enfants en dehors du temps scolaire.

Les dépenses de **Fonctionnement** de la commune peuvent se répartir en quatre chapitres principaux qui, classés par ordre d'importance, sont :



le **Personnel** (près de la moitié du global)

les **Charges Générales** : eau, électricité, téléphone, courrier, fournitures (de bureau, scolaires, de voirie), entretien des bâtiments ainsi que de la voirie et des matériels, frais de cantine, publications, primes d'assurances, fêtes et cérémonie

la **Gestion Courante** : participation au **SDIS** (service départemental d'incendie et de secours), subventions aux associations, indemnités des élus.

Les **Charges Financières**

### 2/ Investissements M14:

La construction de la **nouvelle école** a été la dépense importante de cette année 2006 avec près de 470.000 € ; elle coûtera au global environ 1.700.000 €.

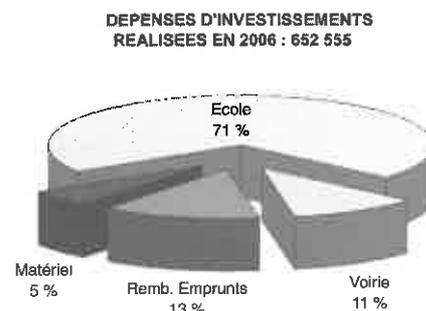
Une première subvention de l'Etat a été encaissée pour 84.200 €. Un emprunt de 700.000 € a été contracté. Dans le prochain bulletin un bilan financier précis vous sera donné de cette réalisation.

Les autres dépenses se répartissent entre

27.820 € en achat de matériel dont un tracteur (25.990 €)

71.280 € en voirie : parkings du cimetière et de la Maison de Retraite, trottoirs de l'Avenue de Colombier, voirie du lotissement La Bégude, programme voirie 2006.

87.030 € pour les remboursements d'emprunts d'investissement.



Parking du cimetière



Parking rue des écoles

## Services techniques municipaux

Si les hommes restent les mêmes, leur zone d'activité s'est agrandie cette année du parc de la future école de St Julien. C'est un hectare de friche qui est progressivement débroussaillé, taillé, élagué, tondu ; des dizaines de mètres de vieux murs de pierre plus ou moins ruinés à remettre en état ; un ancien bassin à nettoyer, rénover, sécuriser ; un ancien bâtiment à mettre hors d'eau en attendant de décider de son utilisation...

La commune a fait, cette année, l'acquisition d'un tracteur avec chargeur et remorque. Cet équipement permet de simplifier les problèmes de manutention et évite les nombreux recours à des entreprises extérieures pour des tâches très ponctuelles, ce qui engendrait beaucoup de pertes de temps.



*Chemin de la Rivory à La Plessa*



*Assainissement rue du Mas*

## Une année de conseil municipal

### 25 janvier 2006

- demande de subvention DGE pour la construction de l'école
- projet station d'épuration décision pour désigner un maître d'œuvres

### 17 février 2006

- renouvellement ligne de crédits d'un montant de 243 000 €
- financement des écoles privées sous contrat, en attente réponse prochaine réunion de l'association des maires de France

### 28 mars 2006

- Approbation à l'unanimité des budgets primitifs 2006 :
- commune, section de fonctionnement : 753 516 €, section d'investissement : 1 022 220 €
- service de l'eau et de l'assainissement, fonctionnement : 199 505 €,

investissement : 130 306 €

- CCAS 13 805 €
- les 3 taxes locales restent inchangées
- mise à jour des tarifs communaux

### 26 avril 2006

- école publique, attribution des marchés
- demande de subvention parking maison de retraite
- assainissement programme 2006 demande de subvention

### 30 mai 2006

- approbation à l'unanimité des comptes administratifs 2005

### 6 juillet 2006

- voirie 2006 attribution des marchés
- nouvelle école attribution des marchés lots 18-19-20

### 20 juillet 2006

- choix de la maîtrise d'œuvres de la nouvelle station d'épuration

### 12 septembre 2006

- budgets supplémentaires 2006 approuvés à l'unanimité
- restauration de la grotte du calvaire,

demande de subvention au titre de l'opération « Au fil du patrimoine »

- assainissement 2006 attribution du marché

### 14 novembre 2006

- rapport annuel sur les services AEP et assainissement 2005
- réalisation d'un emprunt de 700 000 € pour l'aménagement de la nouvelle école publique
- acquisition de terrain afin de constituer une réserve foncière en vue de l'aménagement de la future station d'épuration

### 15 décembre 2006

- autorisation d'ester en justice dans une requête introduite devant le tribunal administratif de Lyon
- institution d'une taxe forfaitaire sur les cessions de terrains non devenus constructibles du fait de leur classement par PL4 dans une zone urbaine ou à urbaniser.

## Éclairage public

Comme je vous l'annonçais sur le bulletin municipal précédent, des travaux importants allaient avoir lieu en direction de Colombier. Ceux-ci avaient pris un certain retard et se sont terminés fin 2006. Avec tous ses lots d'inconvénients pour les riverains (infiltrations d'eau, nuisances diverses). Ce chantier a permis d'améliorer l'esthétique de l'entrée ouest du village.

Le coût définitif de ce chantier avoisine les 120 000 € avec une part commune d'environ 55 000 € soit une économie de 20 000 € par rapport aux prévisions.

Deux parkings ont été créés à proximité de la maison de retraite. Un rue de la Modure (terrassment et éclairage ont été pris en compte avec les travaux de la maison de retraite), un rue des Ecoles (terrassment et éclairage ont été pris en compte par la commune). Pour l'éclairage, la part de la commune sera d'environ 2 800 €.

Fin juin dernier, de gros dégâts ont été occasionnés par la foudre sur le réseau chemin des Tissages. Celui-ci est resté en panne cinq mois pour des raisons d'assurance et de rachat de matériel.

En novembre dernier, la commune a renouvelé la maintenance de son éclairage public au SIEL pour 6 ans

à partir de 2007. Cet entretien du réseau est confié à l'entreprise CHABUEL jusqu'à fin 2008.

Je vous rappelle que si vous constatez des anomalies sur le réseau d'éclairage, vous pouvez le signaler en mairie ou à moi-même. Merci à tous.

*Claude Ragonneau*



## Ordures ménagères

Au sujet des ordures ménagères, il n'y a pas grand chose de nouveau en ce début d'année 2007.

Nous vous demandons de respecter les points de ramassage et de ne pas y déposer n'importe quoi.

Évitez de mettre le carton. Celui-ci est collecté à la déchetterie de Bourg-Argental ouverte quatre jours par semaine, les lundis, mercredis, vendredis et samedis.

En 2007, un point spécifique de ramassage de cartons pourrait être mis en place (affaire à suivre, nous vous tiendrons informés le moment venu).

Le premier lundi de chaque mois, un ramassage des encombrants est effectué par la mairie (s'inscrire au secrétariat pour en bénéficier).

Le SICTOM VELAY PILAT reste l'organisme où la taxe est la moins

élevée et où les communes ne participent pas sur leur budget général.

Afin d'éviter une hausse de la taxe d'ordures ménagères, nous vous rappelons que le tri sélectif des déchets est important.

Nous comptons sur votre compréhension.

*Claude Ragonneau*

## **Poursuite des travaux d'humanisation de la Maison de Retraite Le Val du Ternay**

L'année 2006 a été marquée pour la Maison de Retraite par la livraison le 10 octobre 2006 du bâtiment neuf de 32 lits dont la construction avait démarré en décembre 2004. Quelques aléas de chantier ne nous ont pas permis de livrer ce bâtiment dans les délais prévus courant juin 2006. Le déménagement des résidents s'est effectué dans la bonne humeur avec une participation active et efficace des agents de l'établissement ; dans la matinée tout était fait et les familles pouvaient rendre visite à leurs parents ou amis dans leurs nouvelles chambres dès le début de l'après-midi. Les chambres réparties sur

deux étages ont toutes une superficie de 20 m<sup>2</sup> avec un grand cabinet de toilette aux normes handicapés et du mobilier entièrement neuf. Une nouvelle organisation de travail a été mise en place car ce bâtiment n'est relié aux autres locaux que par le sous-sol ; un escalier extérieur permet aux visiteurs d'accéder depuis le nouveau parking à ce bâtiment. Il convient de préciser que ce parking privé est réservé aux familles et au personnel.

Dès le déménagement des résidents, les travaux de démolition des cloisons ont été entrepris dans le bâtiment de 1982 ; à ce jour la nouvelle distribution des cloisons est faite et les entreprises de chauffage, d'électricité, de plomberie s'affairent afin d'avancer au plus vite ces travaux. On peut espérer une mise en service en juin ou juillet 2007 et il resterait alors la dernière tranche d'humanisation à réaliser

dans le bâtiment le plus ancien ; encore quelques mois de poussière, de coupures d'eau et d'électricité, de bruit, de mécontentement et l'humanisation sera terminée.

Parallèlement à ces travaux, le plan de financement a été définitivement bouclé par la réception des arrêtés de subvention de l'Etat et de la Région ; la participation de plusieurs organismes de retraite est venue compléter ces dotations.

Bien entendu, le tarif hébergement a subi en 2006 une hausse importante mais il faut remercier l'ensemble des résidents et leurs familles qui malgré les difficultés engendrées par cette hausse ont reconnu que les nouvelles conditions d'hébergement étaient sans commune mesure avec l'ancien bâtiment.

Rendez-vous est donné à l'ensemble des résidents, de leurs familles et de la population pour effectuer ensemble une inauguration au printemps 2008.

## **Le Syndicat des Trois Rivières**

Le Contrat de Rivière Cance-Deûme/Déôme-Torrenson est un outil commun qui apporte des solutions techniques et financières pour la réalisation de travaux dont l'objectif est d'améliorer et valoriser les milieux aquatiques du bassin versant.

Il est composé d'un certain nombre d'actions tels des travaux d'assainissement, des travaux d'entretien de la végétation, des travaux de protection contre les inondations ou des actions de sensibilisation et de communication...

Le Syndicat des Trois Rivières est la structure qui assure le suivi et la gestion du contrat de rivière Cance-Deûme/Déôme-Torrenson. Il veille à ce que l'ensemble des actions programmées au contrat de rivière se réalise dans le respect des objectifs.

Le Syndicat des Trois Rivières est composé de 28 communes dont 8 pour le département de la Loire et 20 pour le département de l'Ardèche.

## **Des travaux à Saint Julien Molin Molette**

En partenariat avec le Syndicat des Trois Rivières, la commune de Saint Julien Molin Molette a réalisé plusieurs opérations d'assainissement.

Le programme des travaux d'assainissement a pour but de diminuer de façon conséquente les eaux claires parasites (eaux pluviales, eaux de source...) présentes dans les réseaux d'assainissement et de mettre en place une solution épuratoire (station d'épuration) performante et pérenne pour respecter la qualité du milieu aquatique (ruisseau du Ternay).

Afin de supprimer les eaux claires parasites et améliorer le fonctionnement des réseaux d'assainissement, trois actions majeures ont été réalisées en 2006 sur les réseaux d'eaux usées :

- la déconnexion du ru (petit ruisseau) du Drevard,
- la déconnexion des grilles d'eaux pluviales à Champgurin,
- la mise en séparatif des réseaux

d'assainissement de la rue du Mas, de la montée du Calvaire, de la rue Prélagère et de la rue de la Condamine. Ce dernier système permet de séparer les eaux usées des eaux pluviales.

Les eaux usées de la commune sont acheminées à la station d'épuration. Cet ouvrage ne permet plus un traitement efficace des effluents avant le rejet au milieu naturel. Une étude, réalisée par la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) est en cours afin de définir le mode de traitement et de dimensionner la future station d'épuration.

De nouvelles actions visant à valoriser les milieux aquatiques sont prévues au cours de l'année 2007.

**Aurélie BIANCO**

**Syndicat des Trois Rivières  
Château de la Lombardière  
BP 8**

**07430 DAVEZIEUX**

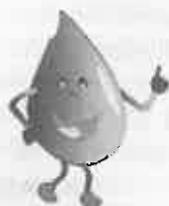
**Tél : 04 75 67 66 75**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE

L'eau distribuée fait l'objet d'un contrôle sanitaire mis en place par la D.D.A.S.S. En 2005, 13 prélèvements ont été réalisés soit par la D.D.A.S.S. soit par le laboratoire agréé. Les résultats de ces analyses ont été comparés aux exigences de qualité.



### De la Source...

La commune est alimentée en eau à partir des sources du Mantel situées sur la commune de Véranne et d'une prise sur la rivière le Ternay située sur la commune de Saint Julien Molin Molette. Les eaux provenant de la prise sur la rivière subissent un traitement spécifique, suivi d'une désinfection au niveau de la station du Taillis Vert. Ces eaux desservent principalement la partie sud de la commune. Les sources du Mantel alimentent la majorité du Bourg et les hameaux de Combe Noire et de Chatagnard. La gestion de la production et de la distribution de l'eau est assurée par la Société d'Aménagement Urbain et Rural.

### ...à la Consommation



#### Bactériologie

100 % des résultats d'analyses sont conformes aux valeurs réglementaires.



#### Nitrates

100 % des résultats d'analyses sont conformes à la valeur réglementaire de 50 mg/l.

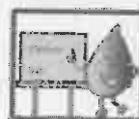
Teneur moyenne : 1 mg/l



#### Pesticides

Réseau Ternay :  
Les résultats sont conformes à la valeur réglementaire de 0,1 µg/l pour toutes les substances actives mesurées.

Réseau Mantel : absence d'analyses en 2005. En 2004, les résultats étaient conformes



#### Dureté

Avec une teneur moyenne de 1,5° F, l'eau est très douce, agressive

#### pH

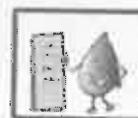
2 analyses parmi les 13 réalisées sont non conformes à la valeur réglementaire de 6,5.  
Valeur minimale : 5,75



#### Fluor

Les résultats sont conformes à la valeur réglementaire de 1,5 mg/l.

La teneur moyenne de 0,1 mg/l indique une eau peu fluorée.



#### Autres paramètres

Tous les résultats d'analyses pour les autres paramètres (55) sont conformes aux valeurs réglementaires.

### Pour votre santé

L'eau distribuée au cours de l'année 2005, présente une bonne qualité bactériologique; elle est conforme aux valeurs réglementaires fixées pour les paramètres physico-chimiques analysés, à l'exception du pH et de l'agressivité.

Le caractère agressif de l'eau distribuée peut provoquer la corrosion des canalisations et la dissolution de métaux tel que le plomb, élément nocif pour la santé. Si les eaux transitent par des canalisations en plomb, il est recommandé de suivre les conseils figurant au verso de cette fiche dans l'attente de la mise en place de traitement correctif et du changement des canalisations en plomb.

Suite  
au verso...





## L'eau en liberté surveillée

- ▶ Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est confié au service santé-environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.
- ▶ Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la santé.
- ▶ Le nombre d'analyses effectué dépend du nombre d'habitants desservis.
- ▶ Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement) et sur le réseau de distribution.

Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés et affichés à la mairie de votre commune. Vous avez également la possibilité d'y consulter le rapport annuel établi par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

## Pour mieux comprendre



- ▶ La **Qualité Bactériologique** est évaluée par la recherche de bactéries dont la présence laisse suspecter une contamination qui peut se produire à la ressource ou au cours du transport. Un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau, un manque d'entretien des installations ou une absence de traitement peuvent être à l'origine de mauvais résultats.
- ▶ Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une présence excessive de **Nitrates** dans les ressources. Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre est indispensable à la protection des nourrissons et des femmes enceintes alimentés avec l'eau du robinet.
- ▶ Certains **Pesticides** à l'état de traces dans l'eau sont suspectés d'effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par précaution, la valeur réglementaire a été fixée à un niveau inférieur au seuil de toxicité connu.
- ▶ Le **Fluor** est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Lorsque l'eau est peu fluorée, un complément peut être apporté par des sels, du dentifrice spécifique ou encore des comprimés pour une prévention optimale de la carie dentaire.
- ▶ L'eau, à la sortie de l'usine de production, ne contient pas de plomb. Toutefois, sa qualité peut être dégradée au cours de son transport par les branchements ou les canalisations en **Plomb** dans des immeubles anciens. Le remplacement de toute conduite en plomb est souhaitable à terme. Dans l'attente de leur changement, il est important de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer. De plus, il est vivement conseillé aux enfants et aux femmes enceintes de ne pas boire l'eau du robinet.



## Des gestes simples

- ▶ Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- ▶ Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 24h et dans un récipient fermé.
- ▶ Réservez les traitements complémentaires, tels adoucisseurs, "purificateurs" au seul réseau d'eaux chaudes sanitaires. Ils sont en effet sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation et même parfois dangereux. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.

“

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution d'eau peut être reproduite sans suppression ni ajout. Elle peut être affichée dans les immeubles collectifs.

## Une nouvelle école à Saint Julien

Après s'être assuré de la maîtrise foncière du parc situé entre le Ternay et la rue Prélagère, la commune a entrepris cette année la construction d'une nouvelle école. L'école est le premier rendez-vous entre l'enfant et l'espace public, ce qui lui confère une importance capitale au sein de la collectivité. C'est pourquoi nous avons voulu une réalisation exemplaire dans un site exceptionnel. Ce lieu qui restera dans la mémoire de nombreuses générations de Pirailons, nous l'avons souhaité vaste, clair, original, pratique pour les enseignants et sympathique pour les élèves.

Cet ensemble sera le résultat d'une succession de choix et de contraintes qui n'ont jamais été évidents :

- trouver le bon terrain,
- insérer le bâtiment dans le parc existant,
- prévoir les accès, les stationnements et la circulation,
- gérer les réseaux (eaux, assainissement, électricité, etc...)
- ne pas oublier les possibilités d'extensions futures,
- imaginer la vie dans les espaces intérieurs et extérieurs,
- mettre en balance esthétique, fonctionnalité et sécurité pour conserver ou pas les nombreux arbres existants,
- choisir les matériaux pour leur prix, leur confort, leur durabilité, leur facilité d'entretien,
- débattre de l'harmonie des couleurs, de la luminosité,
- s'interroger sur la sécurité des enfants (un marronnier est-il compatible avec la cour de récréation d'une classe de maternelle ?) et sur l'utilité de certains accessoires (faut-il une casquette pour protéger de la pluie une porte se trouvant sous un auvent ?)
- s'inquiéter de la résistance des structures en cas de fort enneigement, de l'accumulation des feuilles d'automne sur les toits terrasses,
- essayer de rester, tout en faisant face aux imprévus, dans l'enveloppe financière prévue,



*Nouvelle école... on attaque...*

- contracter le crédit le plus avantageux sur la durée la plus judicieuse,
  - ...
- Nous espérons que le résultat sera à la hauteur de l'engagement de toutes les équipes qui nous épaulent pour réaliser ce projet.

Au départ l'inspection d'académie et la cellule constructions publiques de la DDE (Direction Départementale de l'Équipement) qui nous ont aidés à prendre la mesure des exigences d'une école moderne. Puis l'équipe de maîtrise d'œuvre d'AEA (Atelier Espace Architecture) de Bruno SERRATRICE située au PEAGE DE ROUSSILLON qui a conçu le projet et conduit les travaux, associée à :

- un bureau d'études techniques fluides : BET ACTE de TERSANNE (26),
- un bureau d'études techniques structures : BET SODES du PEAGE DE ROUSSILLON,
- un bureau de contrôle : ALPES CONTROLES de VILLARD,
- une paysagiste : EURL VIVACE d'ANNONAY,
- un coordonnateur de sécurité : EURL DAUPHY de SAINT ETIENNE.

A l'issue de l'appel d'offres, 14 entreprises se sont vu attribuer 19 des 20 lots prévus au marché.

- SAS MONTAGNIER TP de PELUSSIN pour le terrassement, les canalisations et réseaux,
- SAS RIVORY de PELUSSIN pour la maçonnerie,

- BELLEVEGUE ET FILS de FELINES pour la charpente et la couverture,
- MANREY de MACLAS pour l'étanchéité,
- VIOZAT de SORBIER pour la serrurerie,
- MENUISERIE DU FOREZ de CUZIEUX pour les menuiseries extérieures,
- DOYAT FRERES d'EPINOUBE pour les menuiseries intérieures,
- SEITIER de SABLONS pour les cloisons, plafonds et peintures,
- SIAUX de CHONAS L'AMBALLAN pour les sols et carrelages
- TTE SERVICES de FIRMINY pour le matériel de cuisine,
- GRANGE André de FELINES pour le chauffage, la ventilation, la plomberie et les sanitaires,
- LAPIZE DE SALLEE d'ANNONAY pour l'électricité,



*Fouilles archéologiques préventives...*

- ISS ESPACES VERTS de JARCIEUX pour les espaces verts,
- CLOSSUR « C » de PIERRE-BENITE pour les clôtures.

Le lot voiries, mobilier urbain, resté infructueux sera traité en même temps que la voirie nouvelle qui sera créée début 2007 pour desservir l'école et le parc. Cette voie à sens unique longera le mur de soutènement de la rue Prélagère du carrefour du Mas à la rue de la Modure en ménageant de nombreuses places de stationnement ; Elle sera doublée d'une allée qui séparera le cheminement piéton de la circulation automobile et permettra à tout un chacun de profiter des agréments du parc que les employés communaux vont aménager et sécuriser progressivement.

Le chantier se déroule jusqu'à présent dans de bonnes conditions, dans les délais et dans l'enveloppe prévus. La rentrée de septembre 2007 devrait donc avoir lieu dans les nouveaux locaux avec des écoliers si motivés que certains sont prêts à redoubler leur CM2 pour pouvoir en profiter et dire plus tard à leurs petits-enfants : « j'y étais !!! »

*Le Conseil Municipal  
sur le chemin des écoliers...*



Ça prend forme...

## EPIQUE, EPIQUE ECOLE, ... ET GRAMME !!!

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Ancienne école .....                  | Que l'on a  |
| Nouvelle école.....                   | Que l'on aura   |
| École buissonnière.....               | Que l'on fit  |
| École publique.....                   | Combien faut-il de sots pour faire un public ?  |
| École maternelle.....                 | Qui nous prive de maman   |
| École primaire.....                   | Quand on est grand  |
| École mixte.....                      | Où on se mélange  |
| École de filles.....                  | Où on se moque des garçons  |
| École de garçons.....                 | Où on rêve des filles   |
| École privée.....                     | Argent public   |
| École des fans.....                   | Pour apprendre la télé  |
| École de musique.....                 | Pour marcher au pas,... ou pas  |
| École nationale d'administration..... | Où est-ce que c'est l'ENA ?   |
| École de la vie.....                  | Le temps d'apprendre à vivre, il est déjà trop tard   |
| Écolage.....                          | Personne dit ça   |
| Écolâtre.....                         | Idolâtre  |
| Écolier.....                          | Poil au nez   |
| Scolaire.....                         | Quand on n'a pas les pieds sur terre  |
| Scholastique.....                     | Au temps du piquet et des bonnets d'âne   |
| Scolarité.....                        | Gratuite, obligatoire... et chère   |
| Scolariser.....                       | Je scolarise, tu scolarises, il scolarise, nous scolarisons<br>vous scolarisez, la risée, la risée, tsoin-tsoin !!! |



## Ecole Primaire Publique de Saint Julien Molin Molette

L'effectif reste stable cette année avec 98 élèves inscrits à l'école.

30 élèves dans la classe de PS/MS/GS de Mme Odile Tardy, assistée de Mmes Monique Qublier et Magali Cancade (suppléée le premier semestre par Mme Marie-Ange Sage); 23 élèves dans la classe de GS/CP de Mme Catherine Roméas, assistée de Mme Céline Delgado; 24 élèves dans la classe de CE1/CE2 de Mmes Véronique Prost et Céline Masson; 21 élèves dans la classe de CM1/CM2 de Ms. Laurent Gonzales, Philippe Becker et M<sup>lle</sup> Elodie Marion.

A noter cette année, le recrutement de Mme Marie Lou Gallonet, Emploi Vie Scolaire, assistante à l'administration de l'école et à la vie scolaire. L'école se félicite également de l'intervention du responsable du centre multimédia de la commune, chargé de la maintenance du parc informatique de l'école et participant à l'enseignement de l'informatique.

### En attendant notre nouvelle école...

Les élèves de CM préparent un livre sur la construction de la nouvelle école et en profite pour dresser un bref historique de « l'ancienne école ». Ils en profitent pour renouveler leur appel à témoins et à documents. Si vous avez été ancien(ne) élève de l'école et que vous avez des photos ou des documents, vous pouvez venir à l'école nous les présenter et raconter votre expérience.

Les élèves de CM « inspectent » le chantier de la nouvelle école... →



← M. François Tiollier, Maire de St Julien, est venu dans l'école présenter le projet de construction de la nouvelle école aux élèves.

### Ecole et Cinéma... →

Les 4 classes de l'école iront voir 3 films au cours de l'année (en partenariat avec Cinémolette et le cinéma le France).

Au programme : Kirikou, Le cirque, Edward aux mains d'argent, le magicien d'Oz, etc.

Le magicien d'Oz →



← Cette année encore, les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 iront à la piscine de Vaure à Annonay pour se perfectionner en natation.

### Spectacle de Noël...

Le samedi 16 décembre 2006, toute l'école s'est mobilisée pour présenter un spectacle inédit : « le tour du monde de Molin et Molette ». Les enfants, l'équipe de l'école et les parents d'élèves, emmenés par l'association du sou des écoles sont montés sur scène pour le bonheur de tous.

Les PS/MS/GS musiciens de la banquise... →



← Les parents d'élèves illustraient la chine. Un des clous du spectacle, le dragon, fabriqué par les parents...

A venir... Surprise... →

Les classes de GS, CP et CE1 préparent une rencontre Arts visuels / danse avec deux artistes du village.



## Le centre de loisirs périscolaire

En cette fin d'année, la vie du centre de loisirs, tout comme celle des associations, s'agite autour de la préparation des articles pour la parution du bulletin municipal.

Alors que nos nouveaux locaux dans la nouvelle école prennent forme, 2006 est une année nostalgique.

Petit rappel : en 1990, après des débuts timides dans la salle de restauration chez M. Bizot, la dizaine d'enfants était

encadrée par Monique Quiblier, l'année suivante, en 91, j'ai pris la relève et ceci durant trois années. Ensuite, nous nous sommes installés à la salle des fêtes, les repas étaient fournis par le collège de Bourg-Argental. L'effectif a augmenté et Magali Cancade est venue travailler avec moi.

Le choix de nos élus s'est orienté vers un centre de loisirs, nous avons passé le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et aménagé un temps d'accueil le matin de 7h20 à 8h20 et le soir de 16h30 à 18h, ceci en 2000.

Pour cette rentrée 2006-2007, nous accueillons 12 enfants maximum le matin, 43 petits ogres à midi et une vingtaine en soirée. Trois cantinières travaillent à temps partiel.

La prochaine rentrée sera novatrice. Le matériel, les locaux seront neufs et adaptés. Le personnel, lui, restera inchangé et trouvera un nouveau mode de fonctionnement dans un souci de sécurité, de confort et de qualité pour l'accueil des enfants.

*La responsable, Yvette Seux*



## Météo Claude

Année 2006 normale avec cependant des écarts de température et de temps assez subits.

Voici quelques chiffres sur St Julien centre :

### Pluviométrie :

767 mm contre 691 en 2005

Grosse pluie le 17 novembre avec + de 100 mm en 15 heures

### Neige :

seulement 60 cm contre 124 cm en 2005. Deux grosses chutes le 6 janvier avec 16 cm et les 27 et 28 janvier avec 29 cm

85 jours de pluie contre 73 en 2005

72 jours de gelée contre 94 en 2005

Le jour le plus chaud a été le 21 juillet avec 32,9°C. Le mois de juillet a été très chaud par rapport à 2005 avec + 4,5°C en mini et + 3,5°C en maxi. Par contre, le mois d'août a été encore plus froid que 2005, environ -1°C et -4° inférieur en 2004.

Le mois de novembre a été très chaud : moyenne de 2005, mini + 2,4°C, maxi +8°C, moyenne de 2006, mini + 5,6°C, maxi +12,2°C.

### En conclusion,

l'année 2006 a été une année assez normale en pluie mais avec des températures très irrégulières et des écarts importants.

**CCAS**

Centre Communal d'Action Sociale

**Portage de repas**

Cette année il a été distribué 1446 repas entre les mois de décembre 2005 et novembre 2006. Nous nous maintenons dans une moyenne de 6 à 7 repas par jour, un peu plus sur la période estivale.

C'est un service incontournable pour

les personnes qui sortent de l'hôpital ou en difficultés passagères.

Il peut être pris occasionnellement ou continuellement, il faut simplement avertir 48 heures avant le premier portage et 48 heures avant l'arrêt. Il est distribué du lundi au vendredi ou samedi pour ceux qui le désirent.

Fabriqué et conditionné par la maison de retraite de Bourg-Argental, il est livré à votre domicile en liaison froide dans des barquettes sous vide

en respectant toutes les normes d'hygiène exigées.

Quelques améliorations pour cette année ; comme par exemple la fiche menu établie pour la semaine qui vous est remise lors de la livraison du lundi.

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour tous renseignements supplémentaires ou Mme Osternaud.

*La responsable, Josette Osternaud*

**Le repas des anciens aura lieu le dimanche 29 avril 2007 à la salle des fêtes de St Julien Molin Molette.**

**Comme d'habitude, vous recevrez l'invitation quelques jours avant. Retenez déjà cette date.**

**Gendarmerie...**

**Vos voisins sont peut-être en train de se faire cambrioler, pensez au 17 !**

Vos voisins sont partis en vacances ; pourtant, des individus sont en train de sortir de chez eux, les bras encombrés de matériel qu'ils chargent dans un véhicule avant de s'en aller. Vous êtes étonnés sur le moment, mais très vite vous n'y pensez plus. Sans doute vos voisins avaient-ils confié le double de leurs clés à des amis, qui devaient venir chercher le

vieux téléviseur et l'ordinateur dont ils ne se servaient plus.

Mais le lendemain, des gendarmes frappent à votre porte, vous informent que vos voisins ont été cambriolés et vous demandent si vous avez vu quelque chose. Alors vous comprenez ; et vous regrettez d'être resté là à les regarder dévaliser vos voisins sans rien faire. Mais comment auriez-vous pu deviner ? Ils avaient l'air tellement calmes !

Des situations comme celles-ci, il y en a tous les jours, de plus en plus souvent. Parce que les cambrioleurs savent que le meilleur moyen de passer inaperçu est encore de prendre

son temps et d'avoir l'air de ne pas se soucier d'être vus de tous. Alors les gens ne se méfient pas. La gendarmerie patrouille, mais ne peut pas être partout à la fois. Vous avez un rôle à jouer, ne le négligez pas ! Si vous remarquez quelque chose de suspect ou d'inhabituel, un simple coup de téléphone au 17, même anonyme, peut permettre aux gendarmes d'arriver à temps sur les lieux pour appréhender des cambrioleurs en flagrant délit et les empêcher de recommencer demain chez vous.

La gendarmerie sollicite votre aide afin de mieux vous protéger, pensez-y !

## Centre Multimédia

Localisé au second étage de La Maison des Associations, le Centre a réouvert ses portes le 9 décembre 2006 après changement d'animateur. Melle Sylviane Panel de Pélussin, vous accueillera désormais aux horaires suivants :

**Mardi 9h - 12h**

**Mercredi 10h - 12h / 15h - 18h**

**Samedi 9h - 12h / 15h - 18h**

La mission du Centre est de rendre accessible à tous (SANS LIMITE D'ÂGE) l'usage de l'informatique et de l'internet. Le SIVU (syndicat à vocation unique) « Les Inforoutes de l'Ardèche » a doté le centre du matériel nécessaire qui a été renouvelé en 2006.

La commune de St Julien M.M. assure son fonctionnement. Nous vous invitons donc à venir découvrir le matériel mis à votre disposition pour effectuer des travaux de bureautique

(traitement de texte, tableur, travaux photos, ...) ou surfer sur Internet par ADSL (WIFI disponible).

Des séances d'initiation à l'informatique ainsi qu'à l'utilisation des logiciels classiques (traitement de texte, tableur) et enfin à l'utilisation d'Internet sont possibles sur rendez vous. Pour cela prendre contact avec l'animatrice aux heures d'ouverture.

Les demandeurs d'emploi bénéficient de la gratuité de consultation des offres sur le site ANPE ainsi que pour la bureautique (ex : création de CV).

Un site Internet a été mis en ligne afin de mieux faire connaître notre village et ses activités. Si vous avez des suggestions de nouvelles pages à ajouter, faites connaître vos propositions à l'animatrice. L'adresse de consultation est :

**<http://www.inforoutes-ardeche.fr/stjuli00/>**

En ce début janvier 2007 le site de la Communauté des Communes des Monts du Pilat a été mis en ligne. Il présente la CCMP ainsi que les actions menées dans ses domaines de compétence : Agriculture, Economie, Tourisme, Traitement des Déchets, Communication, Social. Vous trouverez le calendrier des principales manifestations sur le territoire ainsi que des pages spécifiques au ski nordique sur les sites de Burdignes, Le Bessat et St Régis du Coin. Pour le découvrir : <http://www.cc-montsdupilat.fr>

**Téléphone : 04 77 51 52 18**

**Mail : [centremultimedia.](mailto:centremultimedia.st.julienmm@wanadoo.fr)**

**[st.julienmm@wanadoo.fr](mailto:st.julienmm@wanadoo.fr)**

*Possibilité d'initiation à l'informatique, cours de perfectionnement à la demande.*





Séverine et Jérôme



Sophie et Olivier



Karina et Laurent



Wen et Maurice



Thomas



Laurine



Emma



Lissandra



Marine



Léana



Léonie



Ismaël



Maéline



Mathéo



Pierre-Arnaud

## Mariages

**DONE Jérôme et  
GRENIER Séverine Marie Virginie**  
Le 6 mai 2006

**ROLLET John et  
GAMON Sylvie Jacqueline**  
Le 27 mai 2006

**GONZALES Laurent Théodore  
Joseph et YOUSOUF Karina**  
Le 15 juillet 2006

**DOUDAINE Lionel Joseph  
Marie-Noël et METTLER Anita**  
Le 16 septembre 2006

**RICHER Olivier Luc Marie et  
de RANCOURT de MIMERAND  
Sophie Anne**  
le 23 septembre 2006

**EYRAUD Maurice Antoine  
et LEI Wen**  
Le 6 décembre 2006

## Naissances

**RIVELLINI Léana**  
Née le 3 janvier 2006  
à Annonay (Ardèche)

**VACHER Léonie Candice Aude**  
Née le 24 janvier 2006  
à Roussillon (Isère)

**ARNAUD Emma Lou**  
Née le 7 mars 2006  
à Annonay (Ardèche)

**GOCKO Laurine**  
Née le 8 juin 2006  
à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)

**GONZALES Ismaël Ahmed**  
Né le 14 juin 2006  
à Annonay (Ardèche)

**DESPLANCHES Thomas  
Jacques Clément**  
Né le 15 juin 2006  
à Annonay (Ardèche)

**GUILLAUME Lissandra**  
Née le 2 août 2006  
à Roussillon (Isère)

**BALANDREAU Mathéo**  
Né le 5 août 2006  
à Saint-Etienne (Loire)

**DOREL Maéline Laura Romane**  
Née le 22 août 2006  
à Roussillon (Isère)

**LACHAL Pierre-Arnaud**  
Né le 6 septembre 2006  
à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)

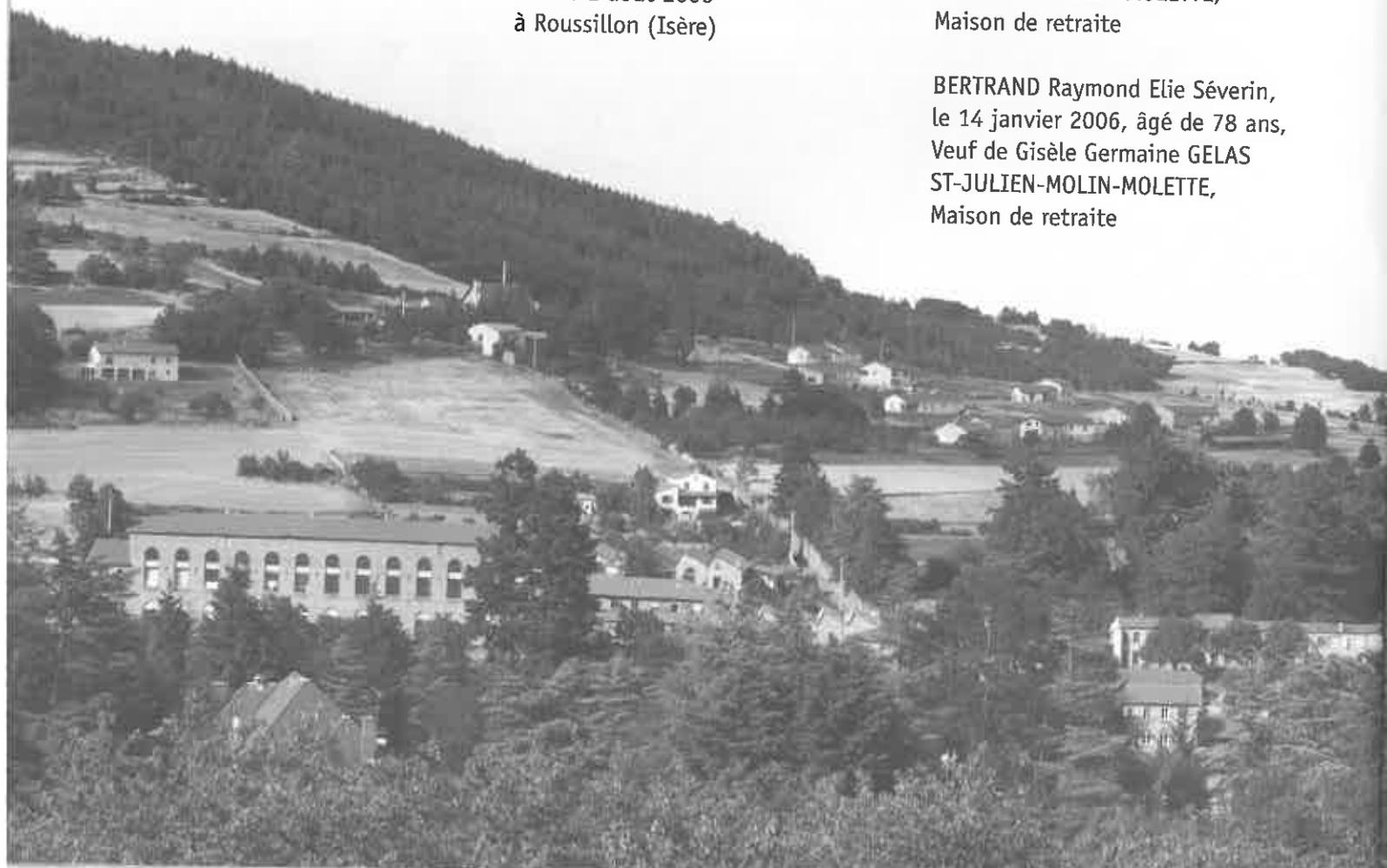
**FRAISSE Marine**  
Née le 10 octobre 2006  
à Saint-Etienne (Loire)

## Décès

**BRUYERE Simone Emilienne  
Antoinette**, le 4 janvier 2006,  
âgée de 85 ans,  
Célibataire  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de Retraite

**GRAS Roger Henri**,  
le 8 janvier 2006, âgé de 88 ans,  
Séparé de Claudia Hortense LAFOY  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de retraite

**BERTRAND Raymond Elie Séverin**,  
le 14 janvier 2006, âgé de 78 ans,  
Veuf de Gisèle Germaine GELAS  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de retraite



GACHE Marie Marguerite Joséphine,  
le 31 janvier 2006, âgée de 80 ans,  
Veuve de Marcel Antonin BERNE  
COLOMBIER-SOUS-PILAT, Les Roches

MOUNIER Eugène Joannès,  
le 3 mars 2006, âgé de 83 ans,  
Veuf de Odette Maria PAUCHON  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de retraite

JURDYC Yvette Julienne Joséphine,  
le 28 mars 2006, âgée de 71 ans,  
Epouse de Régis Marcel  
François RICHARD  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de retraite

SOLIGNAT Marie Céline,  
le 2 avril 2006, âgée de 97 ans,  
Veuve de Claudius Jean Marie COPIN  
LA VERSANNE

PERRIN Louise Raymonde,  
le 25 mai 2006, âgée de 86 ans,  
Veuve de Henri BOYER  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de retraite

GAILLARD Marie Louise Alice,  
le 9 juin 2006, âgée de 93 ans,  
Veuve de André Gaston BOUTROUX  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de Retraite

CAILLET Jean Baptiste Séraphin,  
le 16 juin 2006, âgé de 96 ans,  
Veuf de Marthe BATHIAS  
COLOMBIER-SOUS-PILAT, Villette

CELLARD Magdeleine Marie Joséphine  
Séverine, le 22 juin 2006,  
âgée de 91 ans,  
Veuve de Marie Ignace Paul CELLARD  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de Retraite

DENTRESSANGLE Célestin Marcel,  
le 3 juillet 2006, âgé de 81 ans,  
Veuf de Henriette Marie DUCHAMP  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de Retraite

ORIOU Marguerite Marie Augusta,  
le 13 août 2006, âgée de 81 ans,  
Veuve de Louis Joseph Marius DOREL  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Coron

BONNET Pierre Jean,  
le 16 août 2006, âgé de 85 ans,  
Epoux de Juliette Marie Louise  
MOUNIER  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
68 rue de la Modure

TARDY Marie Joséphine,  
le 30 septembre 2006,  
âgée de 85 ans,  
Veuve de Paul Claudius PAUZÉ  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de retraite

CELLARD Jean Ignace Marie,  
le 2 octobre 2006,  
âgé de 86 ans,  
Epoux de Marie-Josèphe DUCLOS  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Taillis-Vert

ROCHE Juliette Marie Pauline,  
le 6 octobre 2006, âgée de 91 ans,  
Veuve de Emile François BAYLE  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de Retraite

DENIS Georges Jean Robert,  
le 18 octobre 2006, âgé de 78 ans,  
Divorcé de Marie Louise Gabrielle  
MONTELMARD  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de Retraite

PREBET Marie Noëlie Baptistine,  
le 14 octobre 2006, âgée de 81 ans,  
Epouse de Jean Louis Emmanuel  
CHAPRIER  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de Retraite

JACOUTON Marius Louis Auguste,  
le 27 octobre 2006, âgé de 80 ans  
Epoux de Blandine Paulette ORIOU  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
La Portière

BOIRAYON Georges Jean Eloi,  
le 7 novembre 2006, âgé de 92 ans,  
Epoux de Henriette Louise Marie  
BETTON  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de Retraite

GIRE Andrée, le 25 décembre 2006,  
âgée de 96 ans,  
Veuve de Louis Victor Georges  
Séraphin BILLARD  
ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE,  
Maison de Retraite



## ADMR

### Associations locales « Les Trois Vallées » et « St Julien Molin Molette »

*Parce que tout le monde peut avoir besoin d'un coup de main,  
Parce que les parents passent plus de temps à l'extérieur,  
Parce qu'il faut préserver ou maintenir un équilibre familial,  
Parce que les personnes âgées ne veulent pas quitter leur environnement,  
Parce que les personnes handicapées recherchent une liberté de vie,  
Parce que l'on guérit aussi bien chez soi qu'à l'hôpital,  
Parce que la solitude n'est pas une fatalité,  
Parce que la sécurité passe par la solidarité,  
**L'aide à domicile est toujours une idée neuve.***

Une dynamique qui s'appuie sur quatre fondements de l'ADMR :

#### L'UNIVERSALITÉ

De la naissance à la fin de vie, du malade au bien portant, du plus pauvre au plus riche, l'ADMR propose à tous des services adaptés à chacun.

#### LE RESPECT

L'intervention se réalise dans le plus grand respect de l'autonomie de la personne. La capacité d'écoute, indispensable à l'analyse des besoins, est la qualité essentielle de tous les bénévoles et salariés de l'ADMR.

#### L'ENTRAIDE

Proches de ceux qu'ils aident, les bénévoles et salariés tissent des liens entre les gens.

#### LE SOUCI DE L'EMPLOI

Aider les autres en créant de vrais emplois de proximité est une préoccupation forte. L'ADMR est ainsi un employeur local.

L'équipe des bénévoles et salariés de l'association du canton de Bourg-Argental met tout en œuvre pour suivre au plus près cette dynamique et propose aux clients adhérents une

aide de qualité qui soit adaptée à leurs besoins.

**... VOUS AVEZ MOINS DE 60 ANS**, et vous avez besoin d'être aidé suite à une difficulté passagère (maladie, naissance, grossesse, entrée dans un nouveau logement, séparation, décès...), vous pouvez contacter la maison des services ADMR de Bourg-Argental au 04 77 39 79 51

**... VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS**, et vous avez besoin d'être aidé (maladie, fatigue, perte d'autonomie...), vous pouvez contacter :

**Mme VANEL Dominique**  
au 04 77 51 54 88 pour Colombier

**Mme DESSEUX Michèle**  
au 04 77 51 56 66 pour St-Julien

Votre demande de renseignements sera reçue dans la plus grande confidentialité et ne vous engagera pas si vous ne souhaitez pas lui donner suite.

L'équipe des bénévoles reste à votre service.

## FAM

### Foyer d'Accueil Médicalisé du Pilat

Depuis 4 ans déjà, les résidents du F.A.M du Pilat participent à une activité vélo avec les cyclotouristes d'Annonay.

Cet été, 8 résidents du F.A.M du PILAT encadrés par des salariés et des bénévoles des cyclo d'Annonay se sont rendus à Backnang (Allemagne) ville jumelée avec Annonay afin de visiter cette région et bien entendu de faire du Vélo.

Ce fut l'occasion de découvrir un autre pays et une autre langue.

Au printemps, le Foyer accueillera à son tour un groupe d'Allemands ; ce sera l'occasion pour nous de leur faire découvrir notre structure, Saint Julien et ses environs.

*(texte rédigé par Stéphanie Giraud,  
éducatrice au F.A.M du PILAT)*



## Les Amis du Foyer du Pilat

Jeune association qui a pour but organiser des manifestations en vue de financer des sorties des résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé du Pilat.

L'association a participé au marché de Noël de la commune mettant en vente les réalisations des résidents. Nous préférons commencer doucement en attendant le renfort de nouveaux adhérents.

Si vous désirez venir nous rejoindre prendre contact avec :  
Natalie Godard au 06 16 67 00 91 (Présidente),  
Secrétaire : Marie-Jo Plasson,  
Trésorière : Colette Four.

## Club Joie de Vivre

Animée par une équipe de bénévoles, l'association du Club Joie de Vivre, vous propose :

- Une rencontre jeux le jeudi après-midi de 14h30 à 18h qui comporte : Belote, Scrabble, Rumikub (rami des chiffres et des lettres), etc.,
- une séance de maintien en forme le jeudi de 17h à 18h,
- un après-midi marche le mardi de 14h15 à 17h,
- un voyage annuel d'une semaine au printemps,
- un voyage séjour de 5 jours en automne,
- des sorties spectacles,
- un repas annuel.

Parmi les activités de 2006 nous avons organisé :

- un voyage en Sardaigne du 12 au 19 mai,
- le repas annuel à la Blache à Félines le 6 juin,



- un séjour à Péniscola (Espagne) du 16 au 21 octobre,
- une journée loto publicitaire le 17 novembre,
- un spectacle à Annonay les petits chanteurs de St-Marc le 26 novembre.

Pour l'année 2007, le concours de belote se fera à la Salle des Fêtes le dimanche 21 janvier.

Assemblée générale courant janvier avec en clôture le tirage des Rois.

Si vous le désirez, vous pouvez vous joindre à nous, et adhérer à notre association pour participer à l'activité qui vous convient, vous serez toujours les bienvenus, car c'est avec de nouveaux adhérents et les nouvelles idées que vous nous transmettez que nous pourrions agrandir nos activités.

## Bibliothèque municipale

La bibliothèque est installée dans la Maison des Associations, dans des locaux très agréables et clairs, au 1<sup>er</sup> étage.

Il y a trois espaces dans la bibliothèque : l'accueil avec un coin romans policiers et biographies, un espace adultes et grands enfants avec romans, documentaires, bandes dessinées, dictionnaires et revues, et enfin une salle spéciale pour les petits avec des bacs de livres à leur portée, une table et des chaises à leur taille, et même une banquette et un tapis où ils peuvent tranquillement lire, feuilleter, découvrir les nombreux albums à leur disposition.

Les locaux sont aménagés et entretenus par la Commune, un budget est alloué chaque année pour l'achat des livres et quelques abonnements à des revues. Les permanences, le choix, le catalogage et l'entretien des livres sont assurés par une équipe de 9 bénévoles réunies dans l'association « À livre ouvert ». Elles se relaient pour assurer trois permanences :

**les dimanches : de 10h à 11 h45,**  
**les mercredis :**  
**de 15h30 à 16h30 (horaire d'hiver)**  
**ou de 17h à 18h (du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> novembre),**  
**les vendredis : de 17h30 à 19h.**

La consultation des ouvrages sur place est gratuite, mais pour pouvoir les emporter chez soi, une cotisation de

8 € par an et par famille est demandée. On peut s'abonner pour un trimestre ou un semestre seulement. Les livres sont prêtés pour 3 semaines, on demande aux lecteurs de faire un effort pour ne pas garder les livres plus longtemps afin de permettre à tout le monde de bénéficier d'un large choix.

Dans l'avenir, nous aimerions trouver des solutions pour permettre un meilleur accès de nos locaux aux personnes à mobilité réduite pour qui l'escalier d'accès, même large et bien pourvu de rampes, pose un problème. Et les lecteurs nous disent de plus en plus souvent que ce serait bien que la bibliothèque soit informatisée... Histoire à suivre...

*L'équipe des bénévoles*

## Dynamique pirailonne

Crée en 1976 l'association de gym volontaire devenue depuis 2001 « la Dynamique Pirailonne » fête donc cette année ses 30 ans d'existence. Depuis l'an dernier le cours du jeudi a été supprimé faute d'adhérents ; mais le cours du lundi se maintient animé par Simone Sauvignet.

Ce sont une vingtaine de participantes qui pratiquent des cours d'éducation physique, remise et maintien en forme, tout cela dans une ambiance chaleureuse. Au mois de juin ces dames se sont retrouvées pour clôturer la saison en effectuant une marche jusqu'à Colombier avant de partager un bon repas.



juin : départ pour Colombier



Le bureau a été modifié comme suit :  
 Mme Josette Dorel, Présidente  
 Mme Marie-Jo Plasson, Secrétaire  
 Mme Monique Cellard, Trésorière  
 Membres : Mme Mathé François, Mme Michèle Desseux, Mme Odette Sauzéat, Mme Claude Cancade, Mme Simone Sauvignet, Mme Maguy Sassolas.

Nous vous rappelons que la gym est ouverte à tous, Mesdames et aussi Messieurs.

**Renseignements :**  
 Mme Dorel 04 77 51 52 97  
 Mme Cellard 04 77 51 53 28

## Sporting Club Pirailon

Le SCP est l'association de football locale créée en 1980 et qui compte aujourd'hui dans ses rangs une centaine de licenciés en augmentation

constante.

Le club envisage de présenter un projet d'aménagement du terrain de sport (âgé de 21 ans) à la Commune en fin d'année.

26 débutants encadrés par Franck Batin, Marie-José Tourton, Lionel Vallet, José Tracol ; 12 poussins

entraînés par Jean-François Despinasse et Fabien Duranton ; 13 benjamins dont les responsables sont Jean-Michel Ollagnier et Alain Cardot ; 25 seniors entraînés par Lilian Sassolas et dirigés par Thierry Guion dont l'équipe évolue en 3<sup>ème</sup> division district et une quinzaine de vétérans.



Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi pour les débutants, mercredi matin pour les poussins, vendredi soir pour les benjamins, mardi et vendredi pour les équipes adultes.

Le SCP recrute dès 5 ans dans son école de foot, c'est par le recrutement des jeunes que cette association pourra se stabiliser à long terme, la discipline, l'intégration, le plaisir sont les priorités du SCP.

Nous tenons à féliciter Cyril R. et Nathalie pour la naissance de Martin et Fabrice D. et Cathy pour la naissance de Maéline.

Le SCP organise un concours de pétanque le 1<sup>er</sup> juin 2007 au stade de la Condamine.

**Pour tous renseignements, s'adresser à Fabrice Dorel ou à Jean-Michel Ollagnier, vous pouvez aussi nous laisser un message sur le répondeur au 04 77 51 53 31.**

Le SCP vous souhaite tous ses vœux de bonheur pour la nouvelle année.

## Académie d'aïkido pirailonnais

L'aïkido est un art martial non violent qui se pratique sans compétition. Il est basé sur l'équilibre des énergies, le déplacement, les saisies, l'esquive et les distances. Il permet d'avoir une meilleure connaissance du corps et de l'esprit.

**Nous donnons des cours pour enfants et pour adultes. Pour tout renseignements téléphonez au : 04 77 39 76 24.**

## Tennis Club pirailon

Le bilan 2005/2006 du Tennis Club Pirailon s'est révélé satisfaisant à la fois sur le plan sportif, humain et financier. En effet, les multiples actions du club de tennis se sont révélées fructueuses cette année : succès du tournoi qui a recueilli plus de 80 participants, école de tennis très active, succès des matinées saucisses-frites, week-end familial au ski très chaleureux. Au niveau sportif, la saison s'est relativement bien passée avec l'engagement de deux équipes hommes et une équipe dames au championnat de la Loire

par équipe. L'équipe 1, masculine, qui visait la montée en 1<sup>ère</sup> série a raté de peu son objectif en terminant 3<sup>ème</sup>. L'équipe 2 qui comprenait de nombreux débutants s'est bien défendue et termine 2<sup>ème</sup> de sa poule. Quant à l'équipe dames, elle réussit cette année sa meilleure saison en terminant à la troisième place. Le tennis club entend bien poursuivre sur cette belle lancée en 2007 avec de nombreux projets comme la poursuite de son tournoi, de son école de tennis, des rencontres par équipes, mais également la mise en place d'un tournoi interne, d'un tournoi jeunes, d'un week-end familial au printemps et bien d'autres choses encore. Il

est très important aussi de rappeler que le Tennis Club de Saint-Julien a la chance d'avoir deux courts de tennis neufs éclairés. De plus, les 50 licenciés ont la chance d'avoir cette année deux entraîneurs diplômés d'état, Gauthier Avellin et Vislav Parfenovic, qui assurent des cours réguliers les jeudis et vendredis soir. Cette année, la licence est de 75 € pour les enfants de 4 à 7 ans, 110 € pour les étudiants et 170 € pour les adultes.

**Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter M. Billaudel Patrick au 04 77 39 14 94 ou M. Riffard Jean-Michel au 04 77 51 51 69 pour de plus amples renseignements.**



## Sou des écoles laïques

L'année 2006 a été riche en activités pour le Sou des écoles.

Elle a commencé avec le Carnaval du village animé par un groupe de percussionnistes formé par des enfants de l'école et des parents d'élèves.

En octobre, la 4<sup>ème</sup> édition de la Molinette a été une autre réussite avec 450 randonneurs. Un grand nombre de parents bénévoles ont participé au succès de cette entreprise.

L'année s'est terminée en apothéose avec le Voyage autour du monde de Molin et Molette, un superbe spectacle que les professeurs ont écrit et mis en scène avec les élèves. Encore une fois les parents ont participé à la réussite de ce spectacle grâce aux mamans comédiennes, aux papas techniciens

son et lumière et à ceux, moins visibles mais néanmoins présents.

Chaque fois que le Sou arrive à mobiliser ses troupes de bénévoles, le résultat est assuré.

Toutes ces activités que le Sou des écoles organise pour participer à l'animation du village permettent de générer quelques bénéfices. Ils nous ont permis cette année de financer, des sorties au cinéma pour toutes les classes, les transports et les entrées aux spectacles de l'Esplanade, des sorties au ski pour les classes de CE et CM, une sortie au musée d'Art Moderne de St-Étienne pour les classes de CE et CM, une classe découverte pour la classe de CM, des jouets pour la cour de récréation, une activité musicale pour les CM avec le collège de Bourg Argental.

Les projets pour 2007 sont nombreux mais il y en a un qu'il ne faudra pas



rater, c'est la dernière fête de fin d'année de l'actuelle école. Tout le monde attend la nouvelle école en construction avec impatience et le Sou souhaite faire de cette dernière fête un grand moment dans la vie du village.



## Cercle Jeanne d'Arc

Fort de 200 adhérents, le Cercle Jeanne d'Arc peut se vanter d'être la plus importante société de la localité.

Tous aiment se retrouver pour un moment de détente sur les terrains situés montée des Anges.

Dès que le temps le permet on peut pratiquer la pétanque, des jeux de boules lyonnaises sont également à la disposition des sociétaires, le jeudi est consacré à la marche (renseignement auprès du responsable Raymond BETTON).

En période hivernale les cartes sont à l'honneur, de nombreux joueurs sont des spécialistes de la coinche stéphanoise, ils sont redoutés dans tous les concours de la région terminant

régulièrement sur les premières marches du podium.

Une salle équipée pour l'organisation de soirées privées d'une capacité de 120 personnes peut être louée.

**Tel : 04 77 51 57 17**

**Samedi 11 février :**

Concours de coinche

**Dimanche 18 février :**

Concours de belote

**Jeudi 17, samedi 19 et dimanche 20 :**

102° anniversaire du Cercle

**Lundi de la Vogue : 13 août :**

Concours de pétanque doublette



**Samedi 25 août :**

Concours de pétanque intersociétés triplete

**Samedi 8 septembre :**

Challenge JP Chomérat, pétanque tête-à-tête

**Dimanche 2 décembre : Loto**

## Le Rayon de Soleil brille toujours

Après le départ de Sœur Odile Payen au Canada à Montréal, l'activité de l'association s'est un peu réduite, mais sa générosité s'est poursuivie. En effet, les protégés de Sœur Odile à La Marsa (Tunisie) ont été victimes de son départ. Sans une personne sur place, garante des fonds que Rayon de Soleil distribuait à cette enfance malheureuse et délaissée, nous ne pouvions solliciter votre générosité. Malgré tout, l'an dernier, il a été envoyé une somme conséquente pour les enfants du Pakistan par le relais de religieuses tout à fait responsables et

nous avons la certitude que l'argent a été bien employé et distribué. Pourtant, direz-vous, aucune collecte n'a été réalisée, mais grâce à la générosité confidentielle des responsables et de quelques personnes, ce geste a pu être effectué. Ne bénéficiant d'aucune subvention ni d'aucune aide publique, Rayon de Soleil va devoir retrouver sa vocation première d'adoucir le sort de tous ces enfants tunisiens qui trouvaient asile et réconfort auprès de Sœur Odile.

Si notre religieuse pirailonne est partie sous d'autres cieux, la communauté des Sœurs Blanches en Tunisie existe toujours avec ses besoins et ses difficultés. Au mois

de janvier 2007, Claude Bonnard se rendra en Tunisie à La Marsa pour faire l'état des lieux et se rendre compte des besoins actuels de cette communauté. Il va sans dire qu'ils sont immenses et en attendant, tous les dons que vous pouvez effectuer seront les bienvenus, les Sœurs Blanches de La Marsa et tous leurs petits protégés vous en remercient d'avance.

Vous pouvez adresser votre participation à :

Claude Bonnard, 15 rue du Faubourg, 42220 St Julien Molin Molette, ou en déposant un chèque à l'association Rayon de Soleil, CCP 13-134-39-2.

*Merci et bonne année,  
Claude Bonnard*



*Claude Bonnard avec les enfants de La Marsa*



*Sœur Marie-Jo et une de ses petites protégées*



## Radio d'Ici

**Il était une fois... puis deux fois... et maintenant trois fois Radio d'Ici, pour mieux vous accompagner...**

Avec un troisième émetteur (106.6 Mhz), installé sur Annonay, Radio d'Ici satisfait l'attente de nombreux Annonéens qui n'avaient plus de radio associative depuis une quinzaine d'année avec la disparition de Radio kir. Maintenant, les Pirailons et les Bourguisans qui se déplacent sur Annonay peuvent rester en notre compagnie en passant du 105.7, ou du 97 au 106.6.

Et bientôt cela devrait pouvoir se faire plus facilement encore grâce au RDS. Nous attendons l'autorisation du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel pour installer notre codeur.

L'écoute s'est améliorée avec l'installation de la stéréo. Même si elle n'est pas encore parfaite sur le 106.6. Des réglages d'antennes seront effectués dès que le temps le permettra.

Reste le contenu qui lui, sera toujours perfectible et dépend en grande partie des animateurs bénévoles.

J'en profite pour rappeler que tous ceux qui veulent bien nous aider, d'une manière ou d'une autre, sont les bienvenus. L'équipe des salariés de la radio est là pour conseiller et former les néophytes, à la technique ou à l'animation.

Enfin, je rappelle que la radio est ouverte aux visites, de préférence sur rendez-vous.

**6, rue de la Modure**

**42220 St Julien Molin Molette**

**tél : 04 77 51 57 45**

**fax : 04 77 51 58 33**

**mail : bureau@radiodici.com**

**site : www.radiodici.com**

## Cinémolette

Cinémolette, c'est l'association qui s'occupe de faire tourner le cinéma de St Julien, dans la salle « La Passerelle ».

Au rythme de 2 films par mois, le vendredi soir, choisis avec soin parmi les films les plus récents pour tout public, des petits aux grands enfants.

À ces séances, se rajoutent et se poursuivent les séances scolaires avec le dispositif « Ecole et Cinéma », chaque trimestre de l'année scolaire.

Se rajoutent aussi, tout au long de l'année, des séances tout public « exceptionnelles » pour diversifier la programmation et rester fidèle à une intention de cohérence et de partenariat avec des événements locaux, tels le Festival International du 1<sup>er</sup> film d'Annonay et pays annonéen en février, le Forum Social du Pilat en juin, le Festival les Oiseaux Rares en juillet, Le Festival Plein Sud en août. Le 5<sup>ème</sup> anniversaire de Cinémolette a été marqué par une séance gratuite au village qui a pu revoir avec plaisir « Les vacances de Monsieur Hulot ».

En décembre, une première soirée

sur la situation en Israël/Palestine a été organisée en amont de la mission partie là-bas avec des gens de Cinémolette. Cette soirée se poursuivra en 2007 avec discussions et compte-rendu du voyage.

Le Cinémolette a tourné un petit film en vidéo, noir & blanc, de 16 mn, qu'il présentera au Festival du film à Annonay, cette année 2007 dans la section « Nouvelles Images » au GAC à Annonay. Ce film a pour titre « L'aventure du cinéma »... ou : comment Cinémolette réalise une séance de cinéma à St Julien Molin Molette, après maintes péripéties, par voie hertzienne et voix muette, en voiture, en vélo, en poussette ...

Pour connaître la programmation du Cinémolette : une grande vitrine à l'entrée du village, des affichettes et des tracts dans les commerces du village, dans le canton et alentours. Des annonces hebdomadaires dans la presse locale et régionale, une présence sur le web (sur l'agenda du Pilat, celui d'Annonay et sur le site de Saint Julien) et des annonces sur Radio d'Ici.

Entrée : 5 €. Tarif réduit : 4,20 € (- 13 ans, étudiants, chômeurs).

Tickets Icena acceptés.

**Contact : 04 77 51 53 12**  
**cinemolette@wanadoo.fr**



## Comité des fêtes

Une année faste pour le Comité des Fêtes. Encore très jeune, le Comité des Fêtes de St Julien Molin Molette se peaufine au fil des ans et ses manifestations populaires sont de plus en plus audacieuses. Comme son nom l'indique, la société se charge d'organiser des fêtes dans le but de rassembler les populations dans la joie et la bonne humeur. Une douzaine d'administrateurs planchent sur les nouveautés à apporter sans que cela coûte très cher aux participants. En effet, la recherche lucrative n'est pas l'objectif essentiel de l'association, elle veut avant tout recréer l'ambiance festive dans la cité.

Cette année 2006, le comité s'est de plus en plus investi, sans pour autant crever l'écran, mais à apporté sa large contribution à l'animation locale, et ce, à plusieurs reprises.

Après l'achat de chapiteaux, de matériels, un local a été mis à sa disposition par une généreuse propriétaire. Le siège du Comité sera opérationnel au printemps prochain après les réparations indispensables à sa mise en service et en conformité. Sur le plan des fêtes, il faut retenir en fin d'année dernière sa participation au téléthon 2006 aux côtés des sapeurs-pompier et de diverses associations.

La saison actuelle a débuté avec l'incontournable matinée moules-frites qui donne en plein cœur de l'hiver une manifestation très prisée par les habitants. Un peu plus tard, c'était le pari audacieux du premier concours de belote organisé en pleine semaine dans la localité et ce fut le succès. Venait ensuite la grande et belle soirée de la fête de la musique animée par René Catinon sur la place

de l'espace aux 6 fontaines, qui s'est révélée très populaire. La fête nationale a été animée entièrement par le comité des fêtes avec, au programme : retraite aux flambeaux avec la participation d'un ensemble musical « l'attraction à vent » de Valence, le repas populaire sur la place Louis Bancel et le bal gratuit avec une sono très divertissante. Les vacances à peine terminées, nous retrouvons le Comité des Fêtes aux côtés du Syndicat d'Initiative pour l'organisation et le déroulement du grand marché d'été. Autre manifestation parfaitement réussie, la soirée de l'arrivée du Beaujolais nouveau qui s'est tenue place de la Bascule et qui a été couronnée de succès.

N'oublions pas qu'en fin d'année, le jeudi 14 décembre, s'est déroulé à la



*Lors de la soirée de l'arrivée du Beaujolais nouveau*

salle des fêtes le second concours de belote du comité.

Voilà quand même un programme chargé et flatteur, gageons qu'en cette année 2007 le comité sera à nouveau sur la selette et qu'il saura encore une fois créer la surprise en innovant dans le domaine des festivités.

*Claude Bonnard*



*Christian, Pierre et Monique, animateurs*

## Syndicat d'initiative

Ouvert l'année passée de fin juin à mi-septembre, 6 jours sur 7, le Syndicat d'Initiative continue de recevoir un nombre important de visiteurs (près de 1700 en 2006). Les permanences ont été encore assurées soit par vacation financée par la CCMP, soit par des bénévoles. Les visiteurs sont en majorité des touristes mais le nombre des visiteurs locaux reste important (plus de 300). Une partie de la documentation mise à la disposition du public pendant la saison touristique reste disponible le reste de l'année sur le présentoir situé dans l'entrée de la Maison des Associations aux heures d'ouverture de la Bibliothèque

ou du Centre Multimédia. Signalons enfin que le nombre de marcheurs pour St Jacques de Compostelle qui transitent par St Julien est de plus en plus important (plusieurs milliers en 2006).

Par ailleurs, 5 expositions présentant les œuvres ou les productions d'artistes ou artisans d'art locaux ont été organisées, l'année passée, par le S.I., auxquelles il faut ajouter deux expositions d'information ; l'une sur la randonnée, préparée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, et l'autre sur l'histoire de la RN82, réalisée par la DDE de la Loire. Ces expositions ont connu un très vif succès puisqu'elles ont été vues par près de 200 personnes au total.

Enfin, n'oublions pas de parler de la soirée traditionnelle du 8 décembre avec la présence du Père Noël pour les jeunes enfants et des marchés d'Été et d'Hiver qui continuent d'attirer non seulement bon nombre d'habitants du village mais également beaucoup de personnes des communes avoisinantes, ce qui permet à St Julien de maintenir sa réputation de commune riche de vitalité et d'animations diverses et variées.

Encore merci à tous les bénévoles sans lesquels toutes ces actions ne pourraient pas être menées à bien et plus particulièrement à Yannick Letord, responsable des expositions et à Christian Gourdon, responsable des marchés.

## Les Ateliers Liberté

« Les Ateliers Liberté » c'est un lieu convivial où les participants choisissent de venir.

Qu'ils soient enfants ou adultes, ils sont poussés, tout simplement, par leur passion et leur soif de faire de la sculpture sur bois, du dessin, de la peinture et de la peinture sur soie.

Ceci, chaque semaine, durant l'année scolaire, en toute liberté, au rythme de leur temps de loisirs, sous forme de cours qui durent deux heures.

Puis pendant les vacances d'été, sous forme de promenades créatives de la durée d'un après-midi et de stages de un ou plusieurs jours. Auxquels, les vacanciers aussi, sont libres de participer durant leur séjour à St Julien.

Le groupe choral « Venez chanter » a rejoint les Ateliers Liberté. Avec

déjà une trentaine de personnes qui viennent régulièrement chanter, un mercredi sur deux avec Alain Arnaudet, musicien professionnel et professeur de guitare à l'école de musique de Pélussin, habitant St Julien-Molin-Molette.

A cet atelier groupe vocal, se pratique le chant sous toutes ses formes : le chant a capella (sans instruments accompagnateurs) où la voix occupe

non seulement son rôle traditionnel de chansons (avec des paroles), mais aussi un rôle instrumental : accords, rythmiques, percussions vocales... S'y découvre aussi, grâce au chant, comment la musique peut être construite.

**Les Ateliers Liberté - 5, rue Vieille à Saint Julien-Molin-Molette**

**Tel : 04 77 51 53 23**



*le groupe vocal pendant la soirée scène ouverte du Festival Les Oiseaux Rares*

## L'essaim de Julie

L'Essaim bourdonne...

Passage obligé, l'inauguration le 14 octobre dernier de la résidence artistique de Ste Julie a consacré l'aboutissement d'un pari réussi.

L'équilibre, la fonctionnalité des espaces ont valu aux représentants de l'association l'Essaim de Julie de très nombreuses félicitations.



Zoé comme Céline, à l'origine de la mutation de l'usine, étaient sur un petit nuage. Oublié le stress de la dernière ligne droite et la fatigue des travaux terminés in-extremis pour le jour J.

Désormais, la salle de spectacle est en ordre de marche avec sa scène

amovible et une base son et lumière. La partie logement est, quant à elle, aussi rationnelle que chaleureuse.

Les portes sont désormais ouvertes et grandes ouvertes à tous ceux qui n'ont pas encore pu visiter (vous pouvez contacter à cette fin Zoé au 06 22 65 77 08).

Les travaux sont terminés... tout commence ! A ce sujet, l'association souhaite proposer, seul ou avec d'autres acteurs culturels, des après-midi ou des soirées thématiques, des rencontres insolites, des moments de fête et d'échanges tout simples, des discussions autour d'une question pratique ou philosophique, bref, de multiples événements accessibles à tous.

Par ailleurs, les habitants et les structures associatives du village et des environs bénéficieront de conditions très avantageuses pour utiliser ce lieu comme bon leur semble.

L'histoire va s'écrire avec vous, avec les amis et

artistes que l'Essaim a su rassembler ; elle sera belle et longue.

Comme cela a toujours été dans les objectifs du projet, Ste Julie deviendra certainement un relais pour les initiatives locales, un des amplificateurs des atouts de la région du Pilat.

**Un site est désormais consultable :**

**<http://essaimdejulie.free.fr>**

**et pour nous écrire c'est :**

**[essaimdejulie@free.fr](mailto:essaimdejulie@free.fr)**

**ou encore : Usine Ste Julie, chemin des tissages 42220 St Julien Molin Molette.**



## L'Oreille est Hardie

L'année 2006 aura encore vu défiler de nombreux musiciens du côté de l'Oreille...

« L'Oreille est Hardie », dont les locaux abritent des espaces de répétition, une salle de diffusion et un studio d'enregistrement, a eu l'occasion de proposer des concerts tout au long de l'année de groupes qui sont passés par St Julien... comme le groupe « Coloquintes » (suite à l'enregistrement de leur CD dont le titre « O'Molette aux courges » s'inspire étrangement d'un certain nom de village...), « Quarte Blanche », « NoDé », « Les Becs Bien Zen », les « Zapatristes », « Downheads », les « Carotte Machine », le « Grotorkèstre »...

L'Oreille a aussi proposé de quoi danser...

la pelouse des jardins de l'Oreille s'est bien tassée en juillet avec le bal latino des « Martine City Queen », et le plancher de la salle des fêtes a bien tremblé en novembre lors du bal musette de René Catinon !

Enfin, l'Oreille était sur le pont pour plusieurs événements en co-organisation avec le réseau des acteurs locaux...

Ainsi, le 25 février, c'est avec Musiques à l'Usine que l'Oreille organise la « Première » du nouveau spectacle de Michèle Bernard ; le 1<sup>er</sup> avril, c'est au Festival « Pas des poissons, des chansons », organisé par Une Ile au Large à Annonay, que l'Oreille est appelée à animer « l'aquarium » (espace guinguette) ; les 3 et 4 juin, c'est avec le collectif d'artistes « Je Suis Là », et en partenariat avec Radio d'Ici et les commerces du village (dont certaines vitrines ont abrité des œuvres du collectif) que l'Oreille a fait vivre le « Festiv'la » et ses nombreuses animations (concerts, théâtre de rue, danse, blind-test, atelier peinture, photomaton au centre multimédia, performance poterie) ; c'est dans le cadre du Forum Social du Pilat qu'une rencontre autour de la marchandisation de la culture a été organisée ; et enfin, du 23 au 27 août, c'est en co-organisation



Juillet 2006 : Le Bal des Martine dans les Jardins de l'Oreille

avec Lamastrock et avec le soutien de la région Rhône-Alpes, du parc naturel du Pilat, de la communauté de communes des Monts du Pilat, de la Mairie de St Julien, de Radio d'Ici et d'entreprises et commerçants du village, que l'Oreille a mis les bouchées doubles dans le 7<sup>ème</sup> Festival Plein Sud, avec une soirée cinéma en plein air avec Cinémolette, des soirées concerts « on dirait le sud » à Burdignes et Colombier, et un week-end sur la place Bancel où des bambous ont poussé, tangué, valsé au rythme de groupes aux sonorités aussi chaleureuses que celles de Kaluwo, Fanga, Gaga Dilo, Toma Sidibé, Mango Gadzi, Azalée & René Lacaille...

Pour 2007, les activités ne manqueront pas...

A noter déjà :

- dimanche 18 février 18h30 : le groupe Walter, suite à une résidence et un nouvel album
- dimanche 4 mars 18h30 : le retour des Martine City Queen, dans une formule concert
- le samedi 14 avril : une soirée concerts à la salle des fêtes (avec

entre autres Pep's et Nomad band sous réserve de changements)

- le dernier week-end d'août, la 8<sup>ème</sup> édition du Festival Plein Sud !

**Contact :**

20 rue Neuve 42220 St Julien MM  
oreillehardie@hotmail.com

04 77 51 58 51

Site : <http://perso.orange.fr/oreille>



l'affiche du Festival Plein Sud 2006

**FNACA**

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie

**45 ANS DÉJÀ...****45<sup>e</sup>**  
anniversairedu  
Cessez-le-feu  
en  
**Algérie**19 mars  
**1962**  
**2007****LUNDI 19 MARS 2007**

**Cérémonies du souvenir et du recueillement  
en mémoire des 30 000 militaires morts ou disparus  
en Algérie, Maroc et Tunisie entre 1952 et 1962  
dans tous les villages de France  
et à Paris**

**Grand rassemblement à l'Arc de Triomphe**

**LUNDI**  
**19**  
**MARS**  
**2007**  
**NOTRE**  
**JOURNÉE**

Les 3 600 comités locaux de notre Fédération ont un devoir très particulier en cette année 2007 : démontrer encore une fois que la seule date de commémoration légitime et populaire pour honorer la mémoire de nos 30 000 morts et disparus ne peut être que le 19 mars...

De la plus petite commune de France, jusqu'à la capitale, où se dérouleront les cérémonies traditionnelles des Invalides, du Mémorial national et de l'Arc de Triomphe, vos rassemblements marqueront solennellement le 45<sup>e</sup> anniversaire du "cessez-le-feu" officiel du 19 mars 1962 en Algérie.

| Nature de la pièce désirée  | Où s'adresser   | Pièces à fournir  | Coût        |
|---|---|---|-------------|
| Extrait d'acte de naissance   | À la mairie du lieu de naissance                      | Indiquer : nom, prénoms, date de naissance  | Gratuit (1) |
| Extrait d'acte de mariage   | À la mairie du lieu de mariage                        | Indiquer : nom, prénoms, date du mariage  | Gratuit (1) |
| Extrait d'acte de décès   | À la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt | Indiquer : nom, prénoms, date de décès  | Gratuit (1) |
| Carte d'identité (valable 10 ans) délai d'obtention : 1 mois environ  | Mairie du domicile                                    | 2 photographies récentes non découpées, non scannées, 1 copie d'acte de naissance, 1 justificatif de domicile, prise d'empreinte            | Gratuit     |
| <i>Compte-tenu du délai pour l'obtention de la Carte nationale d'identité, il est conseillé de déposer le dossier de demande longtemps à l'avance en cas de besoins impérieux (départ à l'étranger, examens...)</i> |   |   |             |
| Passeport (valable 10 ans) délai d'obtention : 10 jours environ   | Mairie du domicile                                    | 2 photographies récentes et conformes à la réglementation, 1 timbre fiscal de 60 €, 1 justificatif de domicile, 1 copie d'acte de naissance | 60 €        |
| Duplicata livret de famille   | Mairie du lieu de mariage                             |   |             |
| Légalisation de signature   |   | Apposer la signature à la mairie  | Gratuit     |
| Autorisation de sortie du territoire des mineurs  | Mairie du domicile                                    | Carte d'identité du mineur et livret de famille   | Gratuit     |
| (1) : joindre une enveloppe timbrée pour envoi par correspondance   |   |   |             |

## Les employés communaux

### Service Administratif

Eliane Martin, Secrétaire de Mairie  
Marie-Claire Bruyère, Adjoint administratif qualifié

### Service Technique

Christian Dorel, Agent technique chef  
Laurent Richard, Agent des services techniques  
Jean-Paul Geourjon, Agent des services techniques  
Bernard Escoffier, CAE\* entretien-rénovation des bâtiments  
Monique Cellard, Agent des services techniques (nettoyage salle des fêtes, aide surveillance cantine)

### Service École - Cantine - CLSH\*

Yvette Grenier, ATSEM\*, Responsable animation CLSH (cantine + garderie périscolaire) + ménage Mairie  
Magali Cancade, ATSEM, Aide maternelle + cantine + CLSH  
Monique Quiblier, ATSEM, Aide maternelle  
Céline Delgado, Agent d'animation qualifié  
Sylviane Panel, Centre multimédia, contrat d'avenir

## Allo, service public : 3939

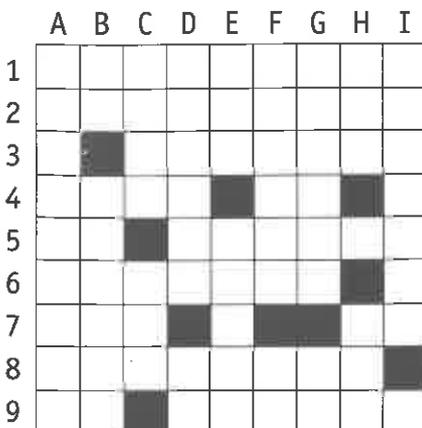
(0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe)

La première réponse  
à vos questions administratives

Du lundi au vendredi de 8h à 19h  
et le samedi de 9h à 14h  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

\* CAE : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi  
\* ATSEM : Agent Territorial Spécialisé École Maternelle  
\* CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement

## Mots croisés



### Problème 2007

1- Quartier. 2- Avant les examens. 3- Nippe.  
4- Carpette. Plus de 3T5. 5- Neuf sous le gui.  
Incrusta d'émail. 6- Gambette. 7- Choisi. Du  
travers au tour. 8- donner des forces. 9- En les.  
Premières galères.

A- Rue. B- Bout de bouche ouverte. Fleurs jaunes.  
C- Prénom. École technique. D- Les derniers le  
feront bien. Art équeuté. E- Frère d'Isis ayant  
largué les ris. Pièce satyrique. F- Saper. On  
le donne pour un bon accord. G- Reste aux  
fourneaux quand il distribue les cadeaux. Lui.  
H- École politique. On le défend quand il est  
carré. I- Raz de marée.

### Solution du problème 2006

|   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | ■ | A | D | A | P | T | E | R |
| B | P | M | ■ | B | A | I | ■ | O |
| C | A | E | R | O | S | T | A | T |
| D | I | N | ■ | U | S | E | ■ | A |
| E | L | U | T | T | E | ■ | B | I |
| F | L | I | B | E | R | I | A | ■ |
| G | O | S | ■ | R | E | ■ | N | A |
| H | T | A | S | ■ | L | A | C | E |
| I | T | I | O | L | L | I | E | R |
| J | E | ■ | N | I | E | L | L | E |

